



COMMUNE DE GRENS

---

Préavis 02/ 2026

---

Au Conseil Général de Grens

**Préfinancement de CHF 80'000.-- des travaux de  
chemisage du réseau d'eaux usées de l'AEB  
pour la période 2026-2029**

Députée municipale  
Mireille Triboullier, Municipale

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

## 1. Préambule

Dans le cadre de l'entretien et de la pérennisation de ses infrastructures d'assainissement, l'AEB poursuit un programme pluriannuel de réhabilitation des collecteurs d'eaux usées par chemisage.

Le chemisage permet :

- d'assurer l'étanchéité des collecteurs,
- de prolonger leur durée de vie,
- d'éviter des infiltrations ou des exfiltrations nuisibles à l'environnement.

Ce projet est un projet d'infrastructure de très grande importance pour la commune de Grens.

## 2. Objectif du préavis

Le présent préavis a pour objet de solliciter l'octroi d'un crédit de **CHF 80'000.--** destiné au **préfinancement des travaux de chemisage du réseau d'eaux usées** de l'Association Intercommunale pour l'épuration des Eaux usées du Boiron (AEB).

## 3. Coûts des travaux

Le budget global des travaux de chemisage est estimé à environ CHF 1'000'000.-- TTC, soit CHF 200'000.-- par année dans le cadre du programme pluriannuel de 5 ans qui a démarré en 2025.

La répartition des coûts entre les communes membres de l'AEB est effectuée sur la base des équivalents habitants, pour un montant total annuel de CHF 200'000.-- à répartir (tableau 1).

Tableau 1. Répartition des coûts entre les communes

Communes	Eq./habitants	2025			2026			2027			2028			2029		
		Budget de fonctionne	Supplément chemisage	Total	Budget de fonctionne	Supplément chemisage	Total	Budget de fonctionne	Supplément chemisage	Total	Budget de fonctionne	Supplément chemisage	Total	Budget de fonctionne	Supplément chemisage	Total
Arnex	234	26 311.75	8 817.61	35 129.36	26 311.75	8 817.61	35 129.36	26 311.75	8 817.61	35 129.36	26 311.75	8 817.61	35 129.36	26 311.75	8 817.61	35 129.36
Borex	1334	149 999.47	50 267.92	200 267.39	149 999.47	50 267.92	200 267.39	149 999.47	50 267.92	200 267.39	149 999.47	50 267.92	200 267.39	149 999.47	50 267.92	200 267.39
Eysins	1918	215 666.41	72 274.27	287 940.67	215 666.41	72 274.27	287 940.67	215 666.41	72 274.27	287 940.67	215 666.41	72 274.27	287 940.67	215 666.41	72 274.27	287 940.67
Grens	410.56	46 164.76	15 470.76	61 635.52	46 164.76	15 470.76	61 635.52	46 164.76	15 470.76	61 635.52	46 164.76	15 470.76	61 635.52	46 164.76	15 470.76	61 635.52
Sigray	1411	158 657.61	53 169.44	211 827.05	158 657.61	53 169.44	211 827.05	158 657.61	53 169.44	211 827.05	158 657.61	53 169.44	211 827.05	158 657.61	53 169.44	211 827.05
<b>Totaux</b>	<b>5307.56</b>	<b>596 800.00</b>	<b>200 000.00</b>	<b>796 800.00</b>	<b>596 800.00</b>	<b>200 000.00</b>	<b>796 800.00</b>	<b>596 800.00</b>	<b>200 000.00</b>	<b>796 800.00</b>	<b>596 800.00</b>	<b>200 000.00</b>	<b>796 800.00</b>	<b>596 800.00</b>	<b>200 000.00</b>	<b>796 800.00</b>
a répartir	200 000.00 CHF	596 800.00	200 000.00	796 800.00	596 800.00	200 000.00	796 800.00	596 800.00	200 000.00	796 800.00	596 800.00	200 000.00	796 800.00	596 800.00	200 000.00	796 800.00
Frs / hab	37.68 CHF	112.44	37.68	150.13	112.44	37.68	150.13	112.44	37.68	150.13	112.44	37.68	150.13	112.44	37.68	150.13

Selon le tableau de répartition (tableau 1) les coûts pour Grens par année sont budgétisés à CHF 20'000.--, selon la fluctuation de la valeur de l'équivalent habitants.

## 4. Position de la Municipalité et Financement

La Municipalité considère que ce projet est prioritaire. Au vu du fait que :

- les réserves affectées à l'épuration des eaux, issues des taxes d'introduction, sont limitées (CHF 50'228.-- de taxes annuelles et CHF 229'980.-- de taxes uniques non récurrentes en 2025) et doivent également couvrir d'éventuels déficits du budget de fonctionnement, cette rubrique devant en tout temps être équilibrée dans les comptes ;

- les comptes 2025 de la Commune présentent un excédent de recettes important qui permet de faire ce préfinancement.

En conséquence, La Municipalité vous propose d'instaurer un préfinancement à hauteur de **CHF 80'000.--** afin de couvrir les frais liés à ce projet infrastructurel. Ce montant sera amorti sur 10 ans.

Le montant de CHF 80'000.-- sera financé par la trésorerie communale et, en particulier, par une partie d'excédent de recettes des comptes 2025.

## CONCLUSION

---

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :


### LE CONSEIL GENERAL DE GRENS

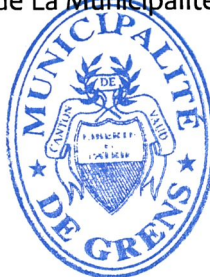
---

- Vu** le Préavis Municipal No 02/2026 relatif au préfinancement de CHF 80'000.-- des travaux de chemisage du réseau d'eaux usées de l'AEB, pour la période 2026-2029 ;
- Ouï** le rapport de la Commission de gestion ;
- Attendu** que celui-ci a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;
- Décide**
1. d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 80'000.-- pour le préfinancement des travaux de chemisage du réseau d'eaux usées de l'AEB ;
  2. d'autoriser la Municipalité à financer ce montant par la trésorerie.

Ainsi délibéré par la Municipalité de Grens, en séance du 11 mai 2026 pour être soumis à l'approbation du Conseil Général.

Au Nom de La Municipalité de Grens

  
La Syndique  
I. Jaquet



  
La Secrétaire  
M. Pernet